



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 9 septembre 2020

La préfecture de Charente en lien avec l'ARS et la DASEN tient à apporter des précisions suite à l'article publié dans l'édition du 8 septembre 2020 du journal Sud Ouest.

Suite à la découverte d'un cas positif parmi les élèves de sixième du collège de Chasseneuil, l'éducation nationale en lien étroit avec l'ARS ont immédiatement préparé ensemble la liste des contacts à risques potentiels. Cette liste recense toutes les personnes susceptibles d'être contact à risque.

Sur la base de cette première liste, le chef d'établissement met en place les premières mesures de précaution, telle que le maintien des élèves à leur domicile.

L'identification des personnes contacts à risque est assuré par l'ARS en lien avec le chef d'établissement, l'IA-DASEN et son médecin conseiller technique.

Cette liste des contacts à risque a été arrêtée par l'ARS et comprend 34 élèves qui vont faire l'objet d'un test de dépistage qui aura lieu le jeudi 10 septembre 2020. Les autres élèves qui ne sont pas considérés comme contacts à risque ont pu regagner leur classe dès le mercredi 9 septembre.

De manière générale, la conduite à tenir en cas de cas de COVID avéré dans l'enceinte des établissements scolaires fait l'objet d'une analyse au cas par cas, en lien avec les collectivités territoriales, pour évaluer le risque et décider des mesures à prendre.

Les élèves cas contacts à risque pourront revenir au collège le 17 septembre sous réserve que le test soit négatif et sauf modification entre temps de la réglementation sur la quatorzaine. Les parents de ces élèves, en cas d'impossibilité de télé travail ou de prise de congés, pourront recevoir un arrêt de travail de la CPAM.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex